

Pour un renouvellement d'adhésion,

1. Vous pouvez venir sur place aux dates indiquées

Adresse : Racing Club de France - 154 Rue de Saussure 75017 Paris

2. Ou envoyer par courrier au secrétariat :

Le bulletin d'adhésion dûment lu, complété et signé (**noms, prénoms et adresse mail écrite en lettres MAJUSCULES**)

- Une photo d'identité récente
- Un chèque du montant correspondant à la **cotisation annuelle + prestation choisie**

Il est vivement conseillé de nous contacter par mail pour en obtenir la facture détaillée en fonction des prestations souhaitées. tennis@rcf.asso.fr

(Tarifs dégressifs à partir de deux inscriptions par famille)

- Pour les mineurs : Attestation de questionnaire de santé ou, si oui à une question, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis en loisir et/ou compétition.
- Pour les adultes : un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis en loisir et/ou compétition (au premier cours si pas de possibilité de l'avoir dès maintenant)

Le choix des créneaux et le positionnement dans les groupes ne s'effectuent qu'à partir de mi-juin. Une fois le niveau de fin de saison attribué, vous donnant accès à tous les créneaux correspondants pour la saison à venir.

Dans le choix des créneaux, les membres effectuant une réinscription seront prioritaires sur les nouveaux inscrits uniquement jusqu'à la fin du mois de juin.

Modalités de règlement :

Par courrier :

- Comptant, par chèque à l'ordre de RCF

Uniquement sur place :

- Comptant par chèque à l'ordre de RCF
- Comptant par CB
- Paiement échelonné chèques ou prélèvements :
 - 40% de la prestation + cotisation annuelle à régler au moment de l'inscription par CB ou chèque
 - 40% de la prestation par chèque ou autorisation de prélèvement **à remettre au moment de l'inscription**
 - 20% de la prestation par chèque ou autorisation de prélèvement **à remettre au moment de l'inscription**

Pour l'échelonnement des paiements,

- Si inscription en juin :
 - Premier encaissement au moment de l'inscription
 - Deuxième encaissement fin septembre
 - Dernier encaissement fin novembre
- Si inscription en septembre :
 - Premier encaissement au moment de l'inscription
 - Deuxième encaissement fin novembre
 - Dernier encaissement fin décembre